



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 9 juin 2020

Présents : Magalie ANTRESSANGLE - Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET - Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER - Denis PELLISSIER - Johanna TESTON - Christophe TORREGROSSA

Excusés :

Secrétaire de séance : Nelly Guillet

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

Ordre du jour :

0. Désignation d'un secrétaire de séance
1. Finance
 - Présentation financière des budgets eau et assainissement
 - Dossier Amendes de police à déposer
2. Commission environnement (agriculture – forêt – eau – transition écologique – Fleurissements ...)
 - Présentation de la gestion communale de l'eau
 - Choix de(s) élu(s) en charge du suivi du schéma directeur et de la relation avec Veolia
 - Présentation des activités de la commission environnement
 - Choix des membres de la commission environnement
 - Choix de(s) élu(s) en charge de la « journée des chemins »
 - Choix de(s) élu(s) en charge du fleurissement
 - Choix de(s) élu(s) en charge des projets « Nettoyons la Nature » & « compost villageois »
 - Problématique ordures ménagères et dépôt container
3. Présentation des activités en lien avec l'Ordre de la Libération
4. Urbanisme
 - Lancement de la réflexion sur la modification/révision du PLU
 - Présentation des missions d'urbanisme
 - Information sur les dossiers d'urbanisme en cours
 - Choix de(s) élu(s) à la commission urbanisme
5. Choix de(s) élu(s) membre(s) de la commission voirie-déneigement
6. Informations sur autres dossiers en cours
 - Baraquements
 - Etude géotechnique Pré du Moulin
7. Délibérations
 - Délégations du Conseil Municipal au Maire
 - Désignation des membres non élus du CCAS
 - Désignation des membres de la CCID
 - Délibération pour autoriser le Maire à Ester en Justice
 - Désignation élu à la commission électorale
8. Personnel
 - Choix des élus à la commission personnel



- Désignation du référent prévention collectivité
 - Désignation des élus référents des agents
9. Planning des réunions
10. Questions diverses et tour de table

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. Nelly Guillet est désignée secrétaire de séance.

1. Finances communales :

- Thomas Ottenheimer présente la situation financière à fin 2019 des budgets eau et assainissement ainsi que les budgets 2020.
- Dossier Amendes de police. Suite à la décision du conseil du 2 juin dernier, un devis a été réceptionné à hauteur de 2400 Euros HT pour mettre en sécurité une partie de la rue abbé Gagnol avec pose de coussin berlinois et de rétrécissement de chaussé. Le conseil municipal doit délibérer pour donner mandat au Maire de déposer la demande de financement auprès du conseil Départemental ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité***

2. Commission environnement (agriculture – forêt – transition écologique – eau – fleurissements ...)

- Présentation de la gestion communale de l'eau : Thomas Ottenheimer présente l'organisation de la distribution de l'eau sur la commune confiée à Veolia dans le cadre d'un contrat d'affermage qui arrive à échéance au 31 décembre 2020. Il est précisé qu'à l'issue de ce contrat, il y a trois options possibles : prorogation du contrat pour 2 ans ou lancement d'une nouvelle consultation sur un nouveau contrat d'affermage ou de reprendre en régie la gestion de l'eau potable.
- Choix de(s) élu(s) en charge du suivi du schéma directeur et de la relation avec Veolia : Thomas Ottenheimer- Anthony Audrapt- Christophe Torregrossa- Denis Pellissier
- Présentation des activités de la commission environnement : il s'agit d'une commission facultative et ouverte à la population. Elle a pour vocation d'étudier les demandes de locations de terrains communaux, de suivre la gestion de la forêt communale ainsi que toutes les autres problématiques liées à l'environnement. Elle se réunira autant de fois que nécessaire et une grande liberté sera laissée à ses membres sur les sujets abordés.
- Choix des membres de la commission environnement : Denis Pellissier- Thomas Ottenheimer- Anthony Audrapt- Magalie Antressangle
- Choix de(s) élu(s) en charge de la « journée des chemins » Anthony Audrapt- Denis Pellissier – Dominique Guillet
- Choix de(s) élu(s) en charge du fleurissement : Magalie Antressangle - Delphine Fauchoux
- Choix de(s) élu(s) en charge du projet « Nettoyons la Nature » : Thomas Ottenheimer et Johanna Teston
- Choix de(s) élu(s) en charge du projet « compost villageois » : Rachel Magnin et Delphine Fauchoux



- Problématique ordures ménagères et dépôt container : Rachel Magnin rappelle la problématique évoquée lors du conseil du 2 juin , à savoir le dépôt dans les containers de la commune de sacs de copeaux de bois servant de litière pour les animaux et le non ramassage certains jours de ces sacs qui sont sortis des containers par les rippers. Après démarche auprès de la communauté des communes, il s'avère que ces sacs de litières sont tout à fait autorisés mais leur nombre pose question (en effet ces déchets proviennent d'une association de protection animalière qui est sur la commune et cette association devrait acquitter une redevance auprès de la ccrv pour être en droit de déposer de nombreux sacs de déjection). Une réflexion est lancée afin de savoir si ces déjections peuvent être accueillies par un agriculteur local, un compost sur la plateforme de la déchèterie de la Chapelle ? Il est également évoqué le problème des déjections canines dans le village : de plus en plus d'habitants se plaignent de la présence de crottes, le service technique qui assure l'entretien des espaces verts est lui aussi confronté à ce problème lors de la tonte... une vraie réflexion doit être lancée pour endiguer ce problème récurrent d'incivilités

3. Présentation des activités en lien avec l'Ordre de la Libération :

La commune en qualité de ville compagnon est très régulièrement invitée à des cérémonies et autres manifestations mémorielles. Thomas Ottenheimer rappelle que ce rôle est très souvent tenu par le maire mais que les élus sont également les bienvenus et peuvent aussi représenter la commune.

4. Urbanisme

- Lancement de la réflexion sur la modification/révision du PLU : le PLU actuel représente des contraintes et doit évoluer pour répondre à de nouveaux projets, il est proposé de lancer un recensement des projets, un publipostage sera transmis fin juin- début juillet à la population pour recueillir les besoins et avis
- Présentation des missions d'urbanisme : *« L'instruction des actes d'urbanisme est régie par le code de l'urbanisme. Elle est effectuée sous la responsabilité du maire. Celui-ci joue un rôle important dans le processus d'instruction. Sa responsabilité varie toutefois selon le régime d'urbanisme en vigueur sur la commune. L'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols d'urbanisme - permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme- est partagé entre le maire et le service instructeur. L'instruction des dossiers d'urbanisme est confiée au service instructeur de la DDT à Valence ».*
- Information sur les dossiers d'urbanisme en cours : Thomas Ottenheimer informe les élus des dossiers d'urbanisme en cours dont deux nécessitent une intervention de la Mairie pour non-respect des règles d'urbanisme
- Choix de(s) élu(s) à la commission urbanisme : la commission Urbanisme est une commission facultative et « semi ouverte » à la population. Elle se réunit autant de fois que nécessaire pour étudier les dossiers déposés et donner son avis. Elle est amenée à faire un bilan une fois par an des dossiers en cours et peut-être amenée également à travailler sur des dossiers. Les dossiers d'urbanisme étant soumis au devoir de réserve et de discrétion pendant toute la période d'instruction, seuls les élus et agents communaux peuvent y assister. Par contre, pour les autres sujets de la commission urbanisme et notamment la réflexion sur le PLU, il est proposé d'ouvrir la commission à la population. Thomas Ottenheimer , Nelly Guillet, Anthony Audrapt, Nicolas Morfin, Dominique Guillet et Magalie Antressangle proposent de participer à cette commission.



- Choix de(s) élu(s) membre(s) de la commission voirie-déneigement : il s'agit d'une commission facultative ouverte aux prestataires de déneigement de la commune. Elle a pour mission de superviser le déneigement communal et de suivre la gestion de la voirie en lien avec la CCRV qui en a la compétence. Thomas Ottenheimer, Anthony Audrapt, Nicolas Morfin et Denis Pellissier participeront à cette commission.

5. Informations sur autres dossiers en cours

- Anciens Baraquements : Thomas Ottenheimer informe les nouveaux élus de ce dossier et des nombreuses procédures juridiques en cours.
- Etude géotechnique Pré du Moulin. Le conseil municipal sortant a été sollicité pour donner un avis sur l'opportunité de réaliser une étude de sol sur une parcelle non construite au lotissement des prés du Moulin (parcelle qui jouxte le transformateur). Cette parcelle pourrait être mise à la vente, mais il est impératif de réaliser préalablement une étude de sol type G1 afin de savoir s'il est possible de construire sur ce terrain (la loi Elan du 23 novembre 2018 a créé un nouveau diagnostic obligatoire lors de la vente d'un terrain : une étude géotechnique (une étude de sol). Deux devis ont été réceptionnés pour un montant avoisinant 3 000 Euros. Si l'étude confirme que la parcelle est constructible alors le terrain pourra être mis en vente. A l'inverse si l'étude n'autorise pas de construction, le montant de l'étude sera perdu. Le Conseil Municipal sortant a donné un accord de principe, cette étude peut générer l'installation d'une nouvelle construction sur la commune et le risque est mesuré. Le choix définitif de cette étude revient aux nouveaux élus. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à la majorité (Nicolas Morfin ne participe pas au vote- raison personnelle)***

6. Délibérations

- Délégations du Conseil Municipal au Maire : Aux termes de l'article L 2121-29 du CGCT, « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. » Le conseil municipal est donc investi d'une compétence générale pour délibérer des affaires communales. Il peut toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, déléguer tout ou partie de ses attributions au maire. Ces délégations permettent de simplifier la gestion des affaires de la commune, tout en permettant un gain de temps. Ainsi, les compétences déléguées écartent l'intervention obligatoire et répétée du conseil municipal (le conseil municipal n'étant tenu de se réunir qu'au moins une fois par trimestre). il est proposé au Conseil de déléguer au Maire les décisions suivantes :
 - De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
 - De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux (par exemple régie gérant la borne de camping-car)
 - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
 - D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
 - De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
 - D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L 211-2
 - De procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux



- Désignation des membres non élus du CCAS : des membres actifs de la société civile seront solliciter pour participer à ce conseil administration (ainés ruraux, collectif, œuvre sociale...)
- Désignation des membres de la CCID : reporté au prochain conseil
- Délibération pour autoriser le Maire à Ester en Justice. **Soumis au vote, cette proposition est validée à l'unanimité**
- Désignation élu à la commission électorale : Christophe Torregrossa est désigné

7. Personnel

- Choix des élus à la commission personnel et désignation des élus référents : en 2014 a été mis en place une commission du Personnel pour travailler, rencontrer les agents et les évaluer en fin d'année lors des entretiens annuels. Johanna Teston, Dominique Guillet, Rachel Magnin et Christophe Torregrossa seront respectivement référents, aux côté de Thomas Ottenheimer de Corine Achard, Yann Cerdan, Audrey Charasson et Jean Noël Reymond.
- Désignation du référent prévention collectivité : reporté au prochain conseil

8. Planning des réunions

- Jeudi 11 Juin 11h30 : signature succession Paoline
- Jeudi 11 Juin 14h : Réunion signalétique
- Lundi 15 Juin 14h30 : Réunion Véolia
- Vendredi 19 Juin 10h : expertise sinistre Gélinothe
- Mardi 23 Juin 09h : Réunion groupe projet Piroulet
- Mardi 23 Juin 16h45 : Conseil d'école
- Mardi 23 Juin 18h : Réunion Associations
- Jeudi 25 Juin 10h : Réunion préparation Cérémonie 21 Juillet
- Mardi 30 Juin 14h : Réunion CAUE
- Mardi 07 Juillet 20h30 : Conseil Municipal
- Lundi 27 Juillet 14h : Réunion CAUE

9. Questions diverses et tour de table

- Nicolas Morfin demande si la mise d'une commission spécifique aux acteurs touristiques et économiques peut être mise en place pour faire remonter auprès de la CCRV les attentes des acteurs locaux. Il est proposé de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil
- Rachel Magnin relaie la demande de parents en faveur d'une réouverture de la cantine et informe de modifications d'horaires mises en place suite à la crise sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance, Nelly Guillet